

NOUVEAUTÉ

E-LEARNING ÉVOLUTION DU MÉTIER INFIRMIER ET CERTIFICATION PÉRIODIQUE



Comprendre les nouvelles compétences et s'engager dans une démarche de développement professionnel



IDE, responsable...



Prérequis Aucun



e-learning



2h



-



39 euros

Prise en charge
OPCO/FIF-PL

*Une formation introductive qui articule deux dimensions complémentaires :
l'évolution du métier infirmier et la certification périodique*

La profession infirmière évolue pour répondre aux nouveaux besoins de santé de la population et aux enjeux d'accès aux soins, de prévention et de coordination des parcours.

Ces transformations se traduisent par de nouvelles missions et compétences, notamment en matière de consultation, de prescription et de suivi des patients.

La certification périodique accompagne ces évolutions en permettant aux infirmiers d'actualiser leurs connaissances, d'améliorer leurs pratiques et de développer leurs compétences tout au long de leur carrière.

OBJECTIFS

Comprendre les évolutions du métier infirmier et les nouvelles compétences associées, et identifier les principes et les objectifs de la certification périodique comme levier de développement des compétences, d'amélioration des pratiques professionnelles et de qualité des soins.

CONTENU

Le métier évolue : identifier les transformation du système de santé et leurs conséquences sur la profession.

Comprendre les nouvelles compétences infirmières : comprendre les évolutions réglementaires et leurs implications dans la pratique (cadre des consultations, prescription...)

S'approprier la certification périodique et construire son parcours de compétences : identifier les 4 axes et les modalités permettant d'accompagner son développement professionnel

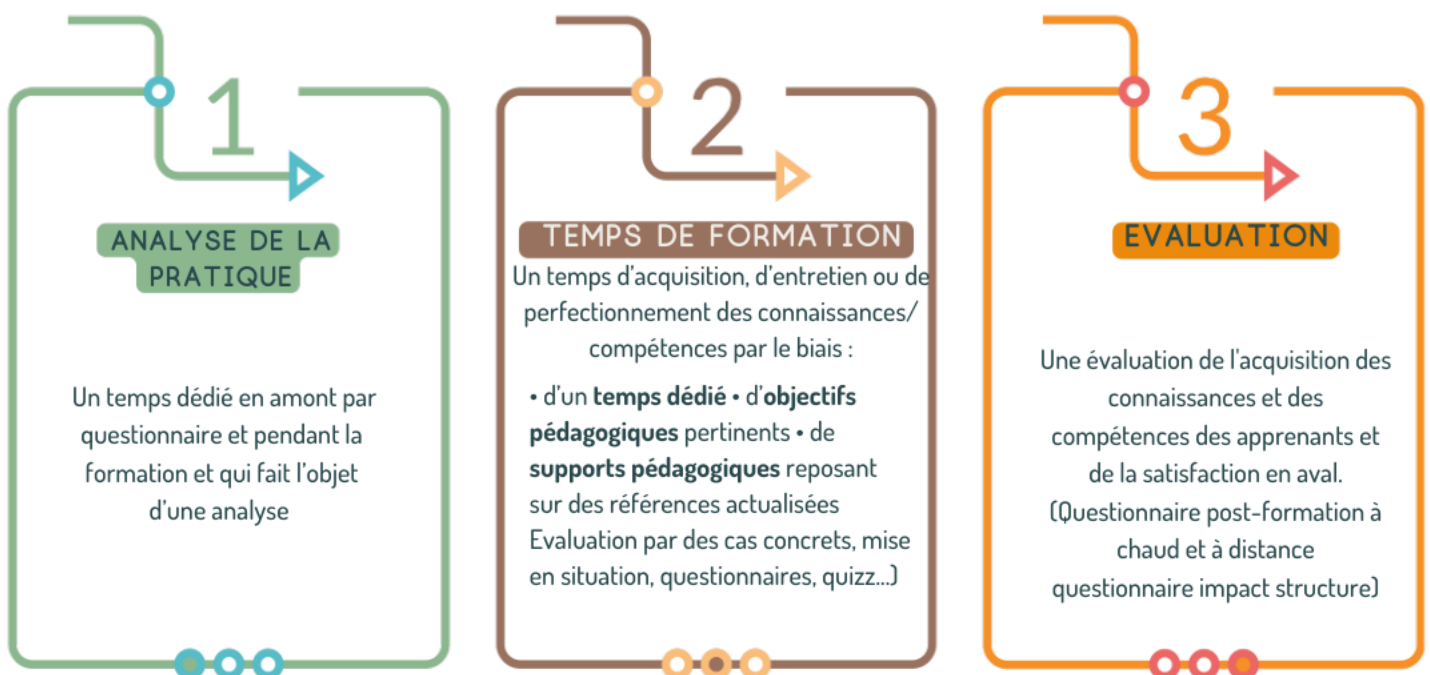
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

l'équipe pédagogique de la C3SI

Les sessions de formations proposées par la C3SI ont vocation à faire acquérir, entretenir ou perfectionner les connaissances et compétences des apprenants.

Notre méthode de formation se distingue par une approche personnalisée et innovante, alliant théorie et pratique pour répondre précisément aux besoins de chaque apprenant. En tant qu'organisme de formation, nous mettons en avant notre expertise dans le secteur de la santé et notamment de l'activité en centres de santé et notre capacité à adapter nos programmes en fonction des évolutions du terrain, garantissant ainsi des formations pertinentes pour les professionnels et bénévoles des centres de santé.

UNE MÉTHODE QUI S'APPUIE ÉGALEMENT SUR :



Une méthode de formation basée sur la rencontre entre les stagiaires et le formateur

- En présentiel ou distanciel
- Une équipe de formateurs compétents avec une connaissance de la pratique en centres de santé.
- Un **support de formation** remis à chaque stagiaire.
- Une durée de la formation de 1 ou 6 jours
- Des apports théoriques
- Une place laissée aux échanges entre participants
- Des **Cas concrets** apportés par les participants et le formateur
- Des **supports variés**
- A l'issue de la formation, **une évaluation** sera réalisée

TARIFS ET FINANCEMENTS

Formation habilitée par l'ANDPC :

Prise en charge DPC dans la limite du droit de tirage annuel (centre de santé et libéraux conventionnés)

Prise en charge OPCO

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour

Formation hors DPC :

Prise en charge par l'OPCO si vous êtes un établissement (centre de santé, SSIAD, EHPAD...)

Prise en charge FIFPL pour les professionnels libéraux

Adhérent : 260€ /stagiaire/jour

Non Adhérent :

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne : sur le site de l'ANDPC

Numéro organisme de formation : 8425

Par téléphone : 02 40 96 98 74

Par mail : formation@c-trois-si.fr

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la C3SI a la possibilité d'adapter le contenu et les modalités de la formation.
Nous consulter au préalable.



N° DREETS : 52 44 08100 44

SIRET : 814 267 670 00028

CODE APE : 9499Z